

## Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

### Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 - Présents 8 : MM. LABREGERE Olivier, CORET Emmanuel, CHARBONNIER Maurice, PAUZAT Yves, LEMARCHAND Frédéric, MAYAUD Thierry, REYGNAUD Claude, DESROCHE Roger.

ABSENTS EXCUSES : MM. MOURET Serge, DUMONT Bernard, GRENIER Christian, DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier

Secrétaire de séance : CORET Emmanuel

#### 01 - VENTE D'EAU EXERCICE 2019 - TARIF ABONNES

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre |
|---------|----------|-------------|---------|----------|------|--------|
| 12      | 8        | 0           | 8       | 8        | 8    | 0      |

LE COMITE SYNDICAL,

VU la délibération du 06 Décembre 2017 fixant le prix de l'eau pour l'exercice 2018 ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de fixer, pour les abonnés, le tarif de l'eau 2019, part du délégataire et part syndicale comprises, comme suit :

- 51,20 € HT (30,80 € + 20,40 €) par mètre cube d'eau consommée.
- 1,20 € HT (0,37 € + 0,83 €) par branchement pour la partie fixe annuelle.

PRECISE en outre que :

Ce tarif sera appliqué aux branchements des communes adhérentes,  
La facturation sera semestrielle (sans changement).

Pour extrait, le 20 Décembre 2018  
Le Président,

Olivier LABREGERE

